



Avec environ 8 000 nouveaux cas chaque année, la maladie de Parkinson est la deuxième maladie dégénérative la plus fréquente en France. Cette maladie concerne 1 % des plus de 65 ans et constitue une cause majeure de handicap chez le sujet âgé.

1) Qu'est-ce que la maladie de Parkinson ?

Il s'agit d'une maladie dégénérative qui est caractérisée par la destruction d'une population spécifique de neurones : les neurones à dopamine présents dans la substance noire du cerveau.

2) Quels sont les symptômes ?

Deux types de symptômes peuvent être observés :

- Les symptômes moteurs : **L'akinésie** caractérisée par une lenteur dans les mouvements ; **l'hypertonie**, caractérisée par une rigidité des muscles ; et enfin, **des tremblements** survenant au repos. Ces symptômes moteurs ne sont pas forcément tous présents en même temps, peuvent être d'intensité variable et peuvent rester longtemps asymétrique.
- Les symptômes non moteurs : il peut s'agir de problèmes de sommeil, d'une perte d'odorat, de troubles cognitifs, de troubles de l'équilibre, ou encore de douleurs.

3) Comment la maladie évolue t-elle ?

La maladie de Parkinson est une maladie chronique qui évolue de manière lente et progressive. Elle est définie par plusieurs stades d'évolution allant de l'apparition des premiers signes unilatéraux, entraînant une gêne, jusqu'à l'apparition des signes bilatéraux conduisant à une perte d'autonomie totale.

4) Quels sont les facteurs de risque ?

L'âge est le principal facteur de risque. Des facteurs environnementaux favoriseraient également l'apparition de la maladie et notamment l'exposition aux pesticides. Enfin, il existerait une susceptibilité génétique très faible.

5) Quels traitements ?

Le principal traitement consiste à compenser le déficit en dopamine en apportant des précurseurs de la dopamine comme le L-dopa ou bien des molécules mimant son effet. Des médicaments agissent également en inhibant les enzymes qui dégradent la dopamine du cerveau. La kinésithérapie ainsi que l'orthophonie sont également des mesures à ne pas négliger dans le traitement de la maladie

6) D'autres solutions dans le futur ?

Depuis peu, le ministère de la Santé a créé des centres de recherche dédiée à la maladie de Parkinson afin d'améliorer les traitements, de ralentir la dégénérescence et dépister au plus tôt la maladie.

Source: <http://www.inserm.fr/thematiques/neurosciences-sciences-cognitives-neurologie-psychiatrie/dossiers-d-information/maladie-de-parkinson>

Image : « [hand-351277_640](#) ». Mise à disposition selon les termes de la licence Pixabay.